

ASSOCIATION REGIONALE
POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT, DE L'ADOLESCENT ET DE L'ADULTE

BULLETIN D'ADHESION ANNEE 2018

COLLEGE « PARTENAIRES INSTITUTIONNELS »

A retourner avant le 7 MAI 2018 à

A.R.S.E.A.A., Siège Social -Assemblée Générale-
7 chemin de Colasson - 31081 TOULOUSE Cedex

Association et/ou Organisme :

Adresse :

Représenté(e) par
(Nom, prénom, qualité)

Courriel : Tél :

Art. 3 des statuts :

« Ce collège regroupe les personnes morales de droit public ou de droit privé, avec lesquelles l'association entretient des relations dans le cadre de ses objectifs. Ne peuvent ainsi adhérer que les institutions sollicitées par le Conseil d'Administration de l'ARSEEA, n'ayant aucun lien d'affaire ni d'intérêt financier avec l'association. Les personnes morales sont représentées par leur représentant légal ou statutaire ou toute personne désignée par celui-ci. »

Demande mon adhésion à l'ARSEEA

Renouvelle mon adhésion à l'ARSEEA

Règle ma cotisation annuelle d'un montant de 15 € :

par chèque, à l'ordre de "arseea - action solidaire"

en espèces

« J'accepte de recevoir des informations sur ma boîte mail personnelle »

OUI NON

A, le

Signature :